

TGIRT-EIBJ Waskaganish

UA 085-62

Compte-rendu de la

DIX-NEUVIÈME RENCONTRE

Tenue le 7 juillet 2021 à distance, par Microsoft Teams



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

APPROUVÉ LE : 15 NOVEMBRE 2021

PRÉSENCES

Délégué(e)s :

Mme.	Barbara Hester	-	Waskaganish Cree Environment Adm.
	Marie-Ève Sigouin	-	Ryam
MM.	Bert W. Moar	-	Community Development
	François Demers	-	Wallbridge Mining Company Limited
	Ryan K. Erless	-	Sécurité Waskaganish
	Erness Moses	-	Ressources naturelles Waskaganish

Observateurs :

Mmes.	Johanne Morasse	-	GREIBJ, animatrice
	Christine Morin	-	MFFP
M.	Mario Poirier	-	MFFP

Invité(e)s :

M.	Paul Maxime Otye Moto	-	MFFP
----	-----------------------	---	------

TGIRT-EIBJ WASKAGANISH

DIX-HUITIÈME RENCONTRE

1. Ouverture de la rencontre, tour de table

L'animatrice souhaite la bienvenue à tous, elle demande aux participants de se présenter à tour de rôle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'animatrice procède à la lecture de l'ordre du jour. Une déléguée demande d'ajouter un point d'information sur la certification FSC au point Divers. Un autre délégué demande également d'ajouter au point Divers, une mise à jour du projet Wallbridge.

Sur proposition de François Demers dûment appuyé par Marie-Ève Sigouin, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.

3. Commentaires, suivi et adoption du compte-rendu de la rencontre du 5 novembre 2020

Tel que précisé dans le courriel d'invitation à la dix-neuvième rencontre de la TGIRT-EIBJ Waskaganish, les membres ont été invités à lire le compte rendu avant la rencontre et d'apporter leurs commentaires au point suivi et adoption du compte rendu de la rencontre précédente.

Sur proposition de Barbara Hester, dûment appuyé par François Demers, il est unanimement convenu d'adopter le compte-rendu tel que proposé.

La représentante de RYAM fait un suivi sur le projet caribou. Ryam a déposé au MFFP, au mois de mai 2020, un document proposant des mesures de protection pour l'habitat du caribou. Ils sont maintenant en attente des résultats de l'analyse de ce document. Ryam souhaite également présenter ces propositions à la communauté de Waskaganish. Le représentant de la sécurité publique de Waskaganish précise qu'elle est présentement la bienvenue pour venir présenter son document dans la communauté mais qu'en raison de la COVID certains formulaires doivent être remplis avant la visite des personnes doublement vaccinées. Un suivi de cette rencontre sera présenté par Ryam à la prochaine rencontre de la table.

4. Correspondance

Aucune correspondance.

5. Suivi des enjeux

L'animatrice passe en revue le tableau de suivi des enjeux de la TGIRT-EIBJ Waskaganish.

Enjeux « Conservation des habitats fauniques ». Le représentant du MFFP informe les membres qu'un document intitulé « Directives sur les habitats fauniques » sera bientôt produit en 2021-2022. Le MFFP fera un suivi à la prochaine rencontre sur l'avancement de ce document et du processus de consultation auquel il sera soumis avant son approbation. Il ajoute que la stratégie sur les peuplements mixtes vient également répondre à cet enjeu. Concernant la protection des frayères, le MFFP fera parvenir à la table une copie de l'article du RADF qui prend en compte cet enjeu. Le MFFP utilise également les données confidentielles sur les frayères reçues des maîtres de

trappe lors de la planification forestière. Concernant l'habitat du caribou, RYAM le MFFP et plusieurs partenaires travaillent depuis 2013 pour intégrer le maximum d'information sur cette population afin de produire une proposition guide de bonne pratique visant la protection de cet habitat. Concernant les tanières d'ours, le MFFP demandera à son spécialiste en la matière, M. Guillaume Szor, à savoir s'il y a réellement des différences entre les périodes d'hibernation dans le nord relativement à l'article 56 du RADF : Une lisière boisée d'au moins 60 m de largeur doit être conservée autour d'une tanière d'ours durant la période du 15 novembre au 15 avril. Cette lisière peut être récoltée en dehors de cette période. Lors de rencontres précédentes de la TGIRT-EIBJ Waskaganish il fut demandé de modifier la période d'application de l'article 56 du RADF, soit du 1 novembre au 1 avril, afin de mieux refléter la réalité terrain selon les observations des tallymans de l'UA 85-62. Le représentant du MFFP explique qu'il s'avère plutôt compliqué d'apporter cette modification puisque que ceci impliquerait un long processus pour modifier le RADF. Bien que le MFFP n'a pas encore fait de suivi sur cette demande de modification de dates de la table, cette démarche sera bientôt effectuée. Le MFFP analysera également la possibilité d'appliquer des mesures d'harmonisation qui permettraient de demander aux compagnies forestières de respecter une lisière boisée dès qu'une tanière est repérée sur le terrain.

Enjeux « Qualité de l'eau et intégrité des habitats aquatiques ». Le responsable de ce dossier étant absent, le suivi sur cet enjeu sera traité lors de son retour à une prochaine rencontre de la table.

Enjeux « Accès au territoire ». Le comité technique chemin souhaitait partager avec les membres des TGIRT-EIBJ un document intitulé « *Hypothèse de financement du réseau des chemins multiusages à l'intention du travail de réflexion des CRRNT* ». Ce document de 56 pages (plus Annexes) a été déposé aux membres à titre informatif.

Enjeux « Cohérence des modes de découpage du territoire ». Le représentant du MFFP fera un suivi à la prochaine rencontre concernant la demande d'inclure les aires de trappe situées au sud de l'UA 85-62 dans le territoire de la TGIRT-EIBJ Waskaganish.

Enjeux « Sécurité des usagers ». Le MFFP fera parvenir le lien de SOS Braconnage ».

6. Divers

Avec l'accord des membres, le point Divers est présenté au début de la rencontre.

6.1 Mise à jour des activités de Wallbridge Mining

Un représentant de Wallbridge informe la table que tous les travailleurs et contracteurs de Wallbridge qui désiraient se faire vacciner contre la COVID ont pu le faire au Centre de Santé de Matagami. 63 personnes sur 70 sont maintenant doublement vaccinées. Les travaux d'exploration minière de 170 000m de forage avec un budget de 75 M\$ auront lieu aux sites Fénélon, Martinière, Grasset et Détour Kirkland Lake. Une demande de permis est maintenant en cours pour utiliser les parcs à résidus existants afin d'y disposer les futurs résidus miniers. Un projet de réfection de 55km du chemin reliant le site Fénélon avec la ville de Matagami est présentement en cours en utilisant le chemin forestier existant servant entre autre à l'entretien de la ligne haute tension d'Hydro-Québec (intersection à 55km au sud de Matagami sur la route 109). Ces projets de forage débuteront le 18 juillet 2021. Un membre demande si Wallbridge est présentement à la recherche de débroussailluses pour le dégagement de ces futurs sites de forage. Il s'avère que des ententes entre les communautés de Waskaganish et de Washasibi sont déjà en place pour l'exécution de ce type de travaux. Les consultations et communications auprès du GNC et des maîtres de trappe locaux suivent leur cours.

6.2 Certification FSC Ryam

Une représentante des BGA informe que RYAM sera en processus d'évaluation concernant leur certification FSC pendant les 2 premières semaines de septembre 2021. Elle avise la table qu'il est possible que les auditeurs FSC communiquent avec des membres de la table dans le cadre de cet exercice.

7. Plan de gestion des chemins

Ce point fut traité au point 5. Suivi des enjeux.

8. Présentation de la Stratégie régionale de production de bois (MFFP)

Un représentant du MFFP mentionne que cette stratégie ne s'applique pas à l'UA 85-62 étant donné qu'il n'y a pas de récolte de prévue dans les prochaines années.

9. Présentation de la stratégie d'aménagement des peuplements mixtes (MFFP)

Une représentante du MFFP donne une présentation sur la « Stratégie d'aménagement des peuplements mixtes ». Cette stratégie a été élaborée par le MFFP en collaboration avec le GNC. Le document de cette stratégie est disponible sur le site du MFFP. Les aires de trappes de l'UA-85-62, soient A4 et N8 ont respectivement moins de 1,5% de peuplement mixte et entre 1,5% et 3%. L'aire de trappe A4 aura ses peuplements mixtes maintenus tandis que 50% du seuil de référence sera maintenu dans l'aire de trappe N8. Les maîtres de trappe seront consultés d'ici la fin septembre 2021 pour identifier les peuplements mixtes les plus importants. Un membre demande comment définit-on un peuplement mixte mature. Un peuplement mixte atteint l'âge de maturité à 60 ans.

10. Présentation sur les paysages paludifiés

Une représentante du MFFP donne une présentation sur les paysages paludifiés. Elle indique sur la carte illustrant les territoires paludifiés qu'il n'y aura pas de récolte forestière de planifié en 2023-2028 au nord de la rivière Turgeon en raison d'absence de solution pour remettre en production ces peuplements après coupe. Ainsi, une très faible proportion de l'UA 85-62 sera disponible pour la récolte en 2023-2028. Les recherches se poursuivent pour trouver des solutions comme la plantation mixte de mélèze et d'épinette.

11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 15 novembre à 9h30.

12. Levée de la rencontre

La rencontre se termine à 12h.

Sur proposition de Francois Demers, dûment appuyé par Ryan Erless, il est unanimement convenu de lever la rencontre.

ACRONYMES

- BGA : Bénéficiaire de garantie d'approvisionnement
- COMEV : Comité d'évaluation (chargé d'examiner les renseignements préliminaires fournis par l'initiateur d'un projet situé dans le territoire régi par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) et situé au sud du 55e parallèle)
- CRV : Coupe à rétention variable
- FHVC : Forêt à haute valeur de conservation
- GIRT : Gestion intégrée des ressources et du territoire
- GNC : Gouvernement de la Nation Crie
- GREIBJ : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
- MFFP : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- PAFI-T : Plan d'aménagement forestier intégré tactique
- PAFI-O : Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel
- PFNL : Produit forestier non ligneux
- PRAN : Programmation annuelle
- PRAU : Permis de récolte pour fins d'approvisionnement d'une usine
- SÉPAQ : Société des établissements de plein-air du Québec
- TGIRT : Table de gestion intégrée des ressources et du territoire
- VNR : Volumes non récoltés
- VO : Valeur, objectif
- VOIC : Valeur, objectif, indicateur, cible